



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6041039

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/04/2026 15H04 C:005360 I:36340
V/REF : 1059976
V/Email reçu le Mercredi 15/04/2026 a 15H04

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 01936
IMMEUBLE : LE 86 BALMES -1936
86, MONTEE DES BALMES
. 69126 BRINDAS

Vaulx en Velin, le 28 Avril 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N86 BALMES-LOGEMENT DE MME VIAL CORINE -RDC-TEL:*06 76300474*
MOTIF : INTERVENIR POUR :

- DÉTALONNAGE PORTE SDB+ CHAMBRE + WC
- AJUSTAGE DE LA PORTE PALIER(L'AIR PASSE)
- FOURNITURE ET POSE JOINT FENETRE DU SÉJOUR ET PORTE FENETRE
- RÉGLAGE DE FENETRE OU PORTE FENETRE SEJOUR AIR PASSE ET AU DESSUS DES COFFRES VOLET
- RÉGLAGE VOLET BATTANT FENETRE ET PORTE FENETRE SEJOUR

Donneur d'ordre : Mme F. KAID-AMEUR

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 22/04 A 14H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME VIAL CORNE AU RDC
- TABLIER DU VOLET SEJOUR DEFECTUEUX
PRISE DE COTES

PORTE-FENETRE DU SEJOUR :
- PLUS AUX NORMES ET MANQUE D'ETANCHEITE
PRISE DE COTES

PORTE PALIERE :
- NON REGLABLE
- JOINT DEFECTUEUX
PRISE DE COTES

SALLE DE BAIN :
- PREVOIR UN LEGER RABOTAGE DE LA PORTE

LE RESTE EST CONFORME, AUCUN AUTRE PROBLEME SIGNALE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 24/04/26 a 12H01 Mme F. KAID-AMEUR



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6041039

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DEMANDE DE DEVIS A LA DEMANDE
MP LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 23/04/26 A 16H01 MME F. KAID-AMEUR

PREVOIR LE REMPLACEMENT PORTE-FENTRE SEJOUR, PALIERE ET TABLIER VOLET
ROULANT DU SEJOUR

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement	Ag.Villeurb.	1	56,87
TOTAL H.T.				56,87
T.V.A. a 20,00%				11,37
TOTAL T.T.C.En EURO				68,24

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1059976 du 15/04/2026

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

MME VIAL Corine

86 Montée des Balmes

69126 BRINDAS

Référence de la Demande

N°: 826 819 du 23/05/2025

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61513100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 06.76.30.04.74

01936-00001-00003-00001 H / Type 3 / RDC PLAÎ Etage : RDC

Date entrée: 01/01/2021

Délai

Date limite exécution : 30/04/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	56,87	56,87	5,69	62,56
MS00009 Détalonnage de Porte SDB + WC + CHAMBRE SI BESOIN	4,00	51,70	206,80	20,68	227,48
MS00021 Ajustage de porte palière AIR PASSE compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions	1,00	51,70	51,70	5,17	56,87
MS00035 Fourniture et pose de joints à lèvres ou tubulaire SUR PORTE FENETRE ET FENETRE SEJOUR	2,00	51,70	103,40	10,34	113,74
MS00052 Réglage de fenêtre ou porte fenêtre SEJOUR AIR PASSE compris réglage des paumelles, ajustage de la crémone, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions ET AU DESSUS DES COFFRES VOLET	2,00	51,70	103,40	10,34	113,74
MS00063 Réglage d'un volet battant FENETRE ET PORTE FENETRE SEJOUR compris resserrage des pentures, ajustage des volets, graissage des pièces en mouvement, y compris toutes sujétions	2,00	51,70	103,40	10,34	113,74
Total H.T.					625,57
Total TVA					62,56
Total TTC					688,13

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1059976 du 15/04/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par KAID AMEUR Fatima le 15/04/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **86 Montée des Balmes 69126 BRINDAS**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **15/04/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1059976